

JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU

CANADA.

SESSION 1861.

Samedi, 16 mars 1861.

MESSAGE de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *Réné Kimber*, écuyer, gentil-homme huissier de la verge noire :—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la salle des séances du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus dans la salle des séances du Conseil.

Et étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport qu'en conformité des ordres de la Chambre de la dernière session, il avait adressé ses warrants au Greffier de la Couronne en Chancellerie pour préparer de nouveaux writs d'élection de membres pour servir dans le présent parlement provincial, pour la division électorale de la cité de *Québec*, dénommée "*Québec Est*," et pour la division est du comté de *Middlesex*, en remplacement de *Marcus Talbot*, écuyer, décédé ; et que le Greffier de cette Chambre avait reçu les certificats suivants, savoir :—

Province du *Canada*.

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un writ d'élection, en date du vingt-troisième jour d'avril dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à l'officier-rapporteur pour la division électorale de "*Québec Est*," (*T. G. Tourangeau*, écuyer, nommé spécialement officier-rapporteur pour la division électorale de "*Québec Est*,") pour l'élection d'un député pour représenter la dite division électorale dans l'Assemblée Législative de cette province, dans ce présent parlement, dont la représentation était alors vacante, *Pierre Gabriel Huot*, écuyer, a été rapporté comme étant dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit writ d'élection, en date du dix-huitième jour de mai courant, lequel est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Québec, 21 mai 1861.

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

WILLIAM BURNS LINDSAY, écuyer,
Greffier de l'Assemblée Législative, *Québec*.